



Rapport - Conseil du 19/10/2020

Objet : Budget participatif 2020.- Projets soumis au vote public.- Information.

Conformément au règlement du Budget participatif, la Ville a déterminé les thèmes principaux du budget participatif par décision du Collège le 28/05 afin d'organiser un appel à idée entre le 01/06 et le 30/06 (prolongé jusqu'au 15/07).

Par la décision du Collège du 17/09, 53 idées ont été retenues sur les 80 idées soumises (voir annexe de la liste des idées). Une publication de la motivation des idées non retenues a été faite sur la plateforme <https://www.fairebruxelles.be/NOH-Mutsaard> et les porteurs d'idées ont été personnellement informés de cette décision.

Un festival des idées a été organisé le 26/09 afin de transformer les idées retenues en projets concrets.

À l'issue du festival des idées 14 fiches projets complètes ont été développées (voir liste de ces projets en annexe). Sur base de cette liste, un vote public aura lieu entre le 12/10 et le 31/10.

Annexes :

[Liste des projets qui seront soumis au vote \(Consultable au Secrétariat des Assemblées\)](#)